

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE***Séance du 30 mars 2004 à 20 Heures**Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER**Nombre de membres en exercice : 15**Nombre de membres présents : 14***Présents :**

KUTZENHAUSEN :	MM BRACONNIER	- MORI	- WAGNER
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	- WALTER
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- WEISBECKER	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM TROG	- MME FISCHER	

Invités :*MM Jean-François KAPPS, Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.**Excusés : MM Edmond FABACHER, Jean GUILHEM, Guy-Dominique KENNEL, Jean-Jacques BASTIAN, Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.***2) Compte Administratif 2003.**

Après lecture et en l'absence du Président, sous la présidence de M. Alfred STURM, Vice-Président, le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité, l'ensemble du Compte Administratif « Service Principal » de l'exercice 2003.

Les résultats figurant dans le compte de résultat sont les suivants :

- En section de fonctionnement :

DEPENSES	468.540,20 €	
RECETTES	844.294,37 €	
Excédent de fonctionnement reporté		375.754,17 €

- En section d'investissement :

DEPENSES	112.063,69 €	
RECETTES	157.212,75 €	
Excédent d'investissement reporté		45.149,06 €

Dressé par M. Armand BRACONNIER, ordonnateur.

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 5 avril 2004

Délibération, exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi n° 82-623
du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

